



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2708

OBJET

Première programmation – Travaux 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le onze du mois de janvier de 17 h 00 à 18 h 00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Francis MAGDALOU, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Claude SERRES, Christine TEQUI.

EXCUSÉS : Jean-Pierre BOIX, Henri BENABENT, Jean-Claude COMBRES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Jean-Michel SOLER, Pierre VIEL.

ABSENTS : Christian LOUBET, André VIDAL.

PROCURATIONS : Jean-Pierre BOIX donne procuration à Elisabeth CLAIN
Patrick LAFFONT donne pouvoir à Alain METGE
Louis MARETTE donne pouvoir à Jérôme BLASQUEZ
Alain MAYODON donne pouvoir à Jacques ESCANDE
Jean-Michel SOLER donne pouvoir à Christine TEQUI

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme BLASQUEZ

Considérant que plusieurs projets ont un état d'avancement tel, qu'il est possible d'engager une programmation de travaux. Ces opérations sont énumérées dans les tableaux en annexe. Cette programmation répond aux critères habituels de sélection du SMDEA.

Considérant qu'une Première programmation de travaux d'un montant hors taxes de **180 000 € pour l'eau potable** et de **590 000 € pour l'assainissement**, sachant que les travaux programmés respectent la charte de qualité de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et de solliciter le concours financier du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne en vue de l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ces opérations.

Oui l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**

La première programmation de travaux 2024.

▪ **AUTORISE,**

Madame la Présidente concernant l'Agence de l'Eau, et Monsieur le 2ème Vice-Président concernant le Conseil Départemental de l'Ariège :

- à mettre en place cette première programmation de travaux,
- à signer les documents correspondants,
- à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La Présidente du SMDEA

Christine TEQUI



ANNEXE à la délibération n°2708 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Réunion du 11 janvier 2024

PREMIERE PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2024

EAU POTABLE

Canton	Unité territoriale	Commune	Nature des travaux	Montant HT en €
COUSERANS OUEST	COUSERANS	Arrout	<p>Réhabilitation du réseau de distribution d'Eau Potable – Secteur Village - Route du Pouech et rue de la font de la Vielle</p> <p>Renouvellement du réseau de distribution, sous voirie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de 120 ml de PEHD DE 50. - Réhabilitation de 12 branchements particuliers. <p>y compris terrassement, pose des canalisations, remblaiement et réfection de voirie</p>	110 000 €HT
PAYS D OLMES	PAYS CATHARE	Bélesta	<p>Réhabilitation du réseau de distribution d'Eau Potable – Lot. Passerinettes</p> <p>Renouvellement du réseau de distribution, sous voirie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de 160 ml de PEHD DE 125. - Pose de 90 ml de PEHD DE 75. - Réhabilitation de 4 branchements particuliers. <p>y compris terrassement, pose des canalisations, remblaiement et réfection de voirie</p>	70 000 €HT
MONTANT TOTAL – Eau Potable				180 000 € HT

ANNEXE A la délibération n°2708 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Réunion du 11 janvier 2024

PREMIERE PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2024
ASSAINISSEMENT

Canton	Unité territoriale	Commune	Nature des travaux	Montant HT en €
AUTERIVE	ARIZE LEZE VOLVESTRE	Saint Sulpice sur Lèze	Mise en œuvre d'un traitement physico chimique du Phosphore et travaux de réhabilitation de la STEP <ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre d'un système de lubrification des boues déshydratées en sortie centrifugeuse, afin d'optimiser le fonctionnement de la centrifugeuse. Ces travaux permettront d'atteindre l'objectif de siccité prévue dans l'arrêté préfectoral de 20% (contre 16% actuellement),- Sécurisation des accès au bassin de boues activées et dégazeur,- Mise en place d'alarme avec gyrophare extérieur au bâtiment lors de détection de seuil haut H₂S dans le local déshydratation.- Modification du dispositif de supervision de la STEP, afin d'en optimiser le fonctionnement et de fiabiliser le respect des normes de rejet réglementaires,- La mise à la terre d'équipements,- Amélioration du système d'aération dans le local déshydratation,- Reprise de l'aérotherme dans le local boue.	170 000 € HT

Canton	Unité territoriale	Commune	Nature des travaux	Montant HT en €
PAYS D OLMES	PAYS CATHARE	Laroque d'Olmes	<p>Mise en œuvre d'un traitement physico chimique du Phosphore et travaux de réhabilitation de la STEP</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et mise en œuvre d'une unité de stockage et de dosage de chlorure ferrique, - Fourniture et mise en œuvre d'un analyseur de phosphore total sur les eaux traitées, - Création d'un réseau de récupération des filtrats de dégrillage et d'évacuation du chlorure ferrique en cas de fuite lors de dépotage, - Déplacement de la benne de stockage des refus de dégrillage/sables, pour faciliter l'accès aux futurs ouvrages, reprise de la dalle béton pour le dépotage des camions, - Dépose et évacuation du sécheur, tamiseur, laveur de buées, ventilateur, vis de convoyages, conduites vapeur vers un centre agréé. 	420 000 €HT
MONTANT TOTAL – Assainissement				590 000 € HT